

Stratégie départementale de la Santé et du Prendre soin

Département de la Gironde
2022-2028



Assemblée plénière du 14 novembre 2022

Introduction

Définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité », **la santé renvoie non seulement à un état individuel, mais elle dépend également de notre capacité collective à créer les conditions de cet état de bien-être.** Ces trois dernières années, la pandémie COVID19 a fait ressortir l'importance du service public et le rôle majeur joué par les collectivités locales dans le système de soin.

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département est un acteur important du prendre soin des Girondines et des Girondins. Présent à tous les âges de la vie, il contribue, en lien avec ses nombreux partenaires, à faciliter l'accompagnement de chacune et chacun face aux possibles situations de vulnérabilité.

A travers ses activités de **PMI** dont la loi lui confie la compétence, en exerçant les missions déléguées par l'Etat concernant la **santé sexuelle**, la **vaccination** et la **lutte anti-tuberculeuse** mais aussi en ayant fait le choix d'accompagner les personnes en situation de **grande précarité** dans leur parcours de soin, le Département, avec l'ensemble de ses professionnel.le.s de santé répartis sur tout le territoire, agit de manière opérationnelle sur la santé de chacune et chacun. **Ce service public de santé est ouvert à toutes et tous, de manière inconditionnelle.**

Particulièrement engagée pour relever les **défis de l'autonomie**, la collectivité, en s'appuyant sur ses capacités d'intervention médico-sociales et sociales et en lien avec la Maison Départementale pour les Personnes en situation de Handicap (MDPH), est également attentive, depuis de nombreuses années, au bien-être des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap ainsi qu'aux conditions d'exercice professionnel et de vie de celles et ceux qui prennent soin d'elles.

Un premier plan départemental de la santé, voté en 2019, a permis de mettre en exergue la volonté du Département de ne pas s'inscrire dans une dimension exclusivement

sanitaire et de construire une réflexion globale autour des enjeux de santé. **Cette stratégie départementale de la santé et du prendre soin 2022-2028 réitère cette intention en mettant en relief les actions prioritaires qui, portées au sein de chaque Vice-présidence, participent à un meilleur accès au soin à chaque étape de la vie.** En donnant de la visibilité aux moyens déployés par le Département en matière de santé, **elle traduit l'approche transversale défendue par la collectivité pour prendre soin des Girondines et des Girondins tout en les impliquant.**

Cette transversalité repose sur deux piliers majeurs : **la prévention et la promotion de la santé.** Accroître la prévention, c'est éviter ou réduire les risques d'accidents, de maladie ou encore prévenir la dépendance. Défendre la promotion de la santé, c'est à la fois « faire avec » et placer l'Humain au cœur des parcours de soin. **« La promotion de la santé », selon la Charte d'Ottawa, « est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci ».**

Afin d'améliorer ce processus et dans le cadre de ses compétences, le Département continuera, dans les prochaines années, de faciliter l'accès au soin de toutes et tous. A cet effet, il sera attentif à **renforcer le « aller vers »**, contribuant à la fois à **améliorer les parcours de soin, le recours au droit et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.** Aussi, en lien avec la stratégie de résilience territoriale du Département, les enjeux de santé continueront d'être pris en compte dans l'ensemble des politiques départementales afin de multiplier les leviers d'action pour améliorer la qualité de vie des générations présentes et futures. L'épisode caniculaire de l'été 2022 et l'ensemble de ses conséquences nous rappellent cette urgence.

Si les défis à relever sont immenses pour répondre aux multiples enjeux de santé, la capacité du Département à innover, à agir avec ses partenaires, à faire avec les Girondines et les Girondins et, plus globalement, à déployer les solidarités sera un atout majeur !

Sommaire

Édito	4
Poursuivre et renforcer les missions de santé du Département	5
Défendre le service public de prévention en périnatalité de suivi du jeune enfant (PMI)	6
Sensibiliser, éduquer et faciliter l'accès au soin pour promouvoir la santé sexuelle	8
Faciliter l'accès au soin des personnes en situation de précarité	10
Renforcer la prévention par le prendre soin	12
Accompagner et anticiper les situations de fragilité	13
Prendre soin de celles et ceux qui prennent soin	17
Répondre aux enjeux environnementaux en prenant en compte leur impact sur la santé des Girondines et des Girondins	19
Coopérer et valoriser les compétences	19
Renforcer les partenariats pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé	20
Renforcer et faire connaître le rôle d'animation et d'expertise du Département	21
Renforcer le pouvoir d'agir et encourager les solidarités citoyennes	22
Six projets phares	23



Jean-Luc GLEYZE

**Président du Département de la Gironde
Conseiller départemental du canton Sud Gironde**

Une Stratégie départementale de la santé et du « prendre soin », c'est avant tout un regard en avant, un cap. C'est une vue pour la vie bonne, partagée et attentionnée, que les élu.es de la majorité départementale souhaitent faire s'épanouir pour toutes et tous en Gironde.

Pour aller de l'avant, vers une vie meilleure, il nous faut prendre soin de celles et ceux qui prennent soin, mais aussi continuer d'aller vers celles et ceux en situation de fragilité, qu'elle soit temporaire ou non.

C'est, d'une part, la garantie de l'égalité d'accès à ce droit universel qu'est la santé. D'autre part, c'est une question de préservation et de renforcement de nos services publics de proximité, premiers relais du « prendre soin », premiers lieux de résonance.

En compagnie des acteurs de la santé et du soin, des Girondines et Girondins, nous promouvrons et mènerons des politiques publiques qui redonnent du sens, préservent la dignité et donnent la capacité de s'émanciper.

Fidèle à nos valeurs démocratiques et nos missions de solidarité, cette Stratégie départementale de la santé et du « prendre soin » entend cultiver une Gironde de liens et de soin pour toutes et tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Gleyze'.

Jean-Luc Gleyze

Président du Conseil Départemental de la Gironde



Poursuivre et renforcer les missions de santé du Département

- ▶ Défendre le service public de prévention en périnatalité et de suivi du jeune enfant (PMI)
- ▶ Sensibiliser, éduquer et faciliter l'accès au soin pour promouvoir la santé sexuelle
- ▶ Faciliter l'accès au soin des personnes en situation de précarité



Défendre le service public de prévention en périnatalité et de suivi du jeune enfant (PMI)

26%

DES ENFANTS NÉS EN 2021
ONT ÉTÉ VU À LA PMI
AU COURS DE L'ANNÉE

À travers ses compétences en matière de PMI⁽¹⁾, la collectivité départementale est garante d'un service public indispensable pour donner à tous les futurs parents, aux jeunes parents, à leur bébé et aux jeunes enfants jusqu'à 6 ans, les mêmes possibilités d'accompagnement. Au-delà-même des 1 000 premiers jours de l'enfant, le Département s'attache à faciliter l'accès de toutes les Girondines et tous les Girondins, quelles que soient leurs situations économique et sociale, aux services de la PMI.

Face au dynamisme démographique girondin et conformément au principe d'Universalisme proportionné défendu dans l'ensemble de ses missions, le Département restera mobilisé auprès de tous les publics, sans distinction de genre, de type de foyer ou encore de culture, pour prévenir les risques, anticiper et répondre aux situations de vulnérabilité et promouvoir la santé des enfants et parents.

11 800
visites

À DOMICILE
DE PUÉRICULTRICES

Au sein des Maisons des Solidarités, de leurs antennes, en allant sur les lieux de vie, **souvent à domicile**, et prochainement en proposant un service itinérant sur les territoires ruraux, les professionnel.le.s de santé départementaux ; médecins, sages-femmes, infirmières puéricultrices, psychomotriciennes et psychologues écoutent, conseillent, orientent et dépistent les éventuelles difficultés.

Ces missions de santé publique d'accompagnement de la parentalité mais aussi de suivi des nourrissons, bébés et jeunes enfants, font du Département l'acteur de référence de la Stratégie des 1 000 premiers jours⁽²⁾.



▲ Stand PMI au village de l'autisme, sur les quais de Bordeaux

Renforcer l'accompagnement de tous les futurs et jeunes parents

Parce que l'arrivée d'un enfant peut engendrer de nombreux questionnements, voire des bouleversements, l'accompagnement proposé par les services de PMI permet une prise en charge rassurante du bébé et des parents tout en respectant les choix de ces derniers.

- ▶ Entourer l'arrivée du bébé avant et à sa naissance
- ▶ Développer les consultations de PMI
- ▶ Accompagner la parentalité en respectant les ressources et les cultures, aider à nouer une relation sécurisante en levant les tabous liés aux difficultés possibles d'attachement
- ▶ Accompagner les parents d'enfants en situation de handicap
- ▶ Accompagner l'handiparentalité
- ▶ Déployer l'expérimentation des « Bulles girondines » : développer des tiers-lieux pluridisciplinaires, ludiques et culturels de la petite enfance

⁽¹⁾ Protection Maternelle Infantile

⁽²⁾ Le projet national des 1 000 premiers jours (qui font référence à une période comprise entre le 4^{ème} mois de grossesse et les deux ans de l'enfant), vise à structurer une politique de prévention autour du jeune enfant et de ses parents afin qu'elle devienne une priorité de l'action publique.

**5 500
consultations
et visites**

**À DOMICILE RÉALISÉES PAR
LES SAGE-FEMMES DE PMI**



▲ Consultation PMI

**279 agent.e.s
en 2022**

ET

**340
à l'horizon
fin 2023**

DANS LE SECTEUR DE LA PMI

Faciliter le parcours de soin dès le plus jeune âge

En partenariat avec l'ensemble des acteurs de la santé et du soin, les services de PMI continueront d'apporter les réponses adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant, en prenant en considération son environnement global.

- ▶ Conforter le travail en réseau avec les établissements de santé, les professionnel.le.s libéraux et les associations, notamment pour faciliter la continuité des soins
- ▶ **Poursuivre l'intervention des sages-femmes et des puéricultrices du Département au sein des maternités**
- ▶ Etendre les bilans en écoles maternelles à tous les enfants girondins de 3-4 ans (pour un enfant sur trois, le dépistage permet de diagnostiquer un besoin d'accompagnement en santé ou en soin)
- ▶ S'agissant des enfants confrontés à des difficultés sociales et familiales et ceux dont les parents sont en quête d'insertion sociale et professionnelle :
 - Faciliter l'accès aux lieux d'accueils collectifs
 - Encourager la multiplication de moments d'interactions et d'échanges à l'extérieur du foyer
- ▶ Accompagner les parents et les professionnel.le.s de la petite enfance vers des choix de consommation et un cadre de vie respectueux de la santé environnementale

Soutenir et accompagner les professionnel.le.s de la petite enfance

Le Département se mobilise au quotidien pour accompagner les professionnel.le.s de la petite enfance.

- ▶ Poursuivre l'accompagnement des professionnel.le.s d'accueil de la petite enfance
- ▶ Proposer des outils de prise en charge de la santé du bébé et du jeune enfant aux assistantes maternelles et aux établissements d'accueil du jeune enfant
- ▶ Faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des modes d'accueil avec la cellule ressources handicap, en lien avec la MDPH et les partenaires
- ▶ Sensibiliser et encourager la prise en compte des enjeux environnementaux au sein des lieux d'accueil collectifs et familiaux

Renforcer le suivi de la santé des enfants protégés

Attentif au suivi des enfants protégés et conformément aux obligations réglementaires, le Département poursuivra les améliorations nécessaires permettant notamment de garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, de soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et de préserver sa santé. Au côté de ses partenaires, il continuera d'encourager les projets permettant de prendre en compte la spécificité des situations vécues.

- ▶ Renforcer le suivi des bilans de santé annuels et la prise en charge spécifique en santé des enfants confiés en lien avec les partenaires et notamment la MDPH
- ▶ Faciliter le suivi du parcours de soin et l'autonomie en santé pour les jeunes majeurs
- ▶ Accompagner les professionnels dans le repérage des fragilités en santé des enfants confiés (rencontres, MOOC, ...)
- ▶ Encourager le déploiement de familles d'accueil spécialisées et affirmer la nécessité du déploiement de familles d'accueil thérapeutique auprès de l'ARS

- ▶ Développer l'accueil spécialisé au sein des Maisons d'Enfants à Caractère Social
- ▶ Accompagner les projets de structures (IME) ouvertes 365 jours par an au côté de l'ARS
- ▶ Poursuivre le déploiement d'équipes mobiles ressources en lien avec les centres hospitaliers pour faciliter la prise en charge en psychologie et psychiatrie des enfants



Sensibiliser, éduquer et faciliter l'accès au soin pour promouvoir la santé sexuelle

PLUS DE
17 000
consultations
DE DÉPISTAGE ET DIAGNOSTIC
AU CEGIDD

Confrontés à de nombreux tabous, la prévention et la promotion de la santé sexuelle répondent pourtant à des enjeux de santé publique majeurs. A travers ses missions de planification, mais aussi en réaffirmant son choix d'exercer les missions déléguées par l'Etat permettant de déployer **les missions du CEGIDD (Centre d'Information de Dépistage et de Diagnostic) dont l'accès est gratuit**, le Département lutte d'une part contre les maladies et participe d'autre part à combattre les risques de recul sociétal liés à l'intolérance et au non-respect des personnes.

Au sein même de sa Maison du Département de la Promotion de la Santé (MDPS) implantée à Bordeaux et à travers l'activité des centres de santé sexuels dont il a la compétence, le Département continuera de développer ses actions de prévention, de sensibilisation et d'éducation à la santé sexuelle.

Prévenir les risques de maladies

La situation sanitaire liée à la pandémie COVID19 a engendré une diminution des dépistages des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) qui témoigne de la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation et de faciliter l'accès à la vaccination et au dépistage. En lien avec ses partenaires, avec l'ARS, les professionnels et établissements de santé, avec les associations, le Département continuera de déployer l'ensemble de ces missions en direction de la population girondine avec une attention soutenue envers les jeunes et les publics cibles.

Renforcer les actions de sensibilisation et d'éducation

- ▶ Déployer des actions tout public avec une attention particulière envers les personnes LGBT
- ▶ Poursuivre les forums et actions ponctuelles menées auprès des lycéennes et lycéens
- ▶ Proposer des campagnes de prévention au sein de l'Université
- ▶ Mener des actions spécifiques à destination des jeunes mineurs non accompagnés
- ▶ Lutter contre les IST par l'information, la vaccination et les traitements
- ▶ Déployer les capacités de dépistage et diagnostic, notamment grâce à l'acquisition de matériels de laboratoire de biologie médicale délocalisée

- ▶ Participer à l'écriture d'une feuille de la route sur la santé sexuelle au niveau girondin portée par l'ARS en lien avec la stratégie nationale 2018-2030

Accompagner la vie affective : faciliter l'accès à l'information et la prévention

L'accompagnement de la vie affective permet à la fois de prévenir les risques et de répondre à des situations d'urgence. En facilitant l'accès aux consultations individuelles et en déployant les actions collectives, le Département continuera de faciliter l'accès au conseil et au soin en permettant à chacune et chacun d'avoir le contrôle sur sa propre santé et en protégeant les plus fragiles.



▲ Semaine du Sidaction, place de la Victoire à Bordeaux

- ▶ Sensibiliser au respect de chacune et de chacun
- ▶ Renforcer l'accompagnement sur les questions de genre et promouvoir le droit à la différence
- ▶ Promouvoir l'activité des centres de santé sexuelle et faciliter leur accès pour tout public afin de tendre vers une prise en charge globale de la santé sexuelle⁽³⁾. Poursuivre la délégation du Département aux centres hospitaliers et acteurs associatifs en complément des missions exercées en gestion directe.
- ▶ Améliorer l'accès aux soins autour de la fécondité et des IST sur tous les territoires
 - Permettre l'accès à la contraception
 - Déployer l'IVG médicamenteuse
 - Renforcer le dépistage
 - Permettre un accès facilité à la PrEP et au TPE⁽⁴⁾
- ▶ Renforcer les actions de conseil conjugal et familial
- ▶ Prévenir et lutter contre les violences sexuelles, conjugales et familiales
- ▶ Participer à un meilleur suivi de la santé sexuelle des personnes en situation de handicap (formation des professionnels de santé, intervention au sein des établissements, ...)
- ▶ Contribuer à une meilleure information et appropriation des enjeux concernant la sexualité des personnes âgées et en situation de handicap
- ▶ Déployer les actions d'éducation à la sexualité dans les collèges en partenariat avec les établissements, notamment via les appels à projets :
 - En s'appuyant sur les compétences psycho-sociales des jeunes, l'apprentissage par les pairs, et en visant une amélioration de l'estime de soi et de la relation à l'autre
 - Permettre à l'ensemble des collégien.ne.s de troisième de bénéficier d'un temps d'information collectif sur la santé sexuelle

⁽³⁾ Depuis 2022, les CPEF sont renommés centres de santé sexuelle (LOI n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants). Dans la continuité des réflexions menées depuis plusieurs années au sein du Département de la Gironde, l'activité des centres de santé sexuelle regroupera celle des ex-CPEF et du CEGIDD.

⁽⁴⁾ Délivrés dans le cadre d'un suivi médical : la PrEP (Prophylaxie Pré-Exposition) est un traitement qui permet de réduire le risque d'être contaminé par le VIH ; le TPE (Traitement Post-Exposition) est un traitement réduisant les risques de contamination par le VIH après une prise de risque avérée.



Faciliter l'accès au soin des personnes en situation de précarité

Dans le cadre de ses compétences obligatoires, mais aussi de manière volontariste, le Département de la Gironde fait le choix d'accompagner les personnes en situation de grande précarité pour faciliter leur accès au soin. Cette ambition renouvelée se traduira, dans les prochaines années, par la poursuite des missions de santé en direction de celles et ceux qui sont les plus éloignés du soin pour des raisons psycho-sociales.

En poursuivant ses missions de santé, dont la lutte anti-tuberculeuse, compétence déléguée par l'Etat, en développant ses partenariats avec les établissements hospitaliers et les différents organismes de santé et en soutenant les associations, la collectivité continuera d'« aller vers » les plus précaires. Afin d'améliorer l'accès au soin, dont la santé mentale, devenue un enjeu majeur, une attention accrue sera portée au recours au droit, en lien avec l'ensemble des services sociaux du Département et des acteurs compétents.

Faciliter l'accès au soin de celles et ceux qui ne recourent pas aux droits

1 470
patients adultes
en précarité

**ACCOMPAGNÉS PAR UN MÉDECIN
ET/OU UN PSYCHOLOGUE
POUR SE RÉINSÉRER DANS
UN PARCOURS DE SOINS**

- ▶ Simplifier l'accès au soin des personnes en situation de fragilité sur la Métropole en rapprochant les dispositifs partenariaux existants et en renforçant notamment les permanences, la présence et la visibilité des services départementaux au sein des PASS et des Centres de Soins
 - Mener des actions de prévention et de dépistages dans les locaux des partenaires qui accueillent des personnes en précarité (CADA, PASS, associations...) et proposer des formations aux encadrants au sein des structures d'accueil des publics en situation de grande précarité
- ▶ Renforcer l'accompagnement vers le soin des personnes vivant au sein de squats, bidonvilles ou autres conditions d'insalubrité
- ▶ Porter une attention accrue en direction des travailleurs des vignes/saisonniers
- ▶ Permettre des aides financières exceptionnelles d'urgence
- ▶ Poursuivre les interventions en milieu carcéral (accompagnement de la parentalité, suivi de la santé des femmes enceintes et des nourrissons, missions du CEGIDD et du CLAT)
- ▶ Permettre un meilleur recours au droit des Girondines et des Girondins ne bénéficiant pas d'une complémentaire santé

PRÈS DE
2 000
vaccins BCG
PRATIQUÉS PAR LE CLAT
ET LA PMI



Poursuivre les missions de Lutte anti tuberculeuse

- ▶ Poursuivre les actions de dépistage et de vaccination ponctuelle et collective du BCG auprès des publics scolaires suite à un cas déclaré ainsi que les actions de sensibilisation et de suivi sur 18 mois
- ▶ Assurer la prise en charge systématique des mineurs non accompagnés au moment de l'accueil
- ▶ Coopérer avec la Permanence d'accès aux Soins de Santé pédiatrique du Centre hospitalier de Bordeaux
- ▶ Aller vers les personnes éloignées des soins sur l'ensemble des territoires girondins (travailleurs saisonniers, personnes vivant en hébergements d'urgence, squat, ...).

Poursuivre et renforcer les partenariats :

- ▶ Participer et animer des dialogues entre partenaires sur les territoires : Réseaux de santé, Espace réflexion santé, réseau de périnatalité...
- ▶ Renforcer les partenariats, notamment avec la CPAM, la MSA et pôle emploi
- ▶ Soutenir les associations et opérateurs apportant du soin aux plus fragiles et permettant de lever les freins liés à la santé des allocataires du RSA
- ▶ Poursuivre les partenariats permettant une meilleure prise en compte des enjeux liés à la santé mentale tant sur le plan du dépistage que du suivi



Renforcer la prévention par le prendre soin

- ▶ Accompagner et anticiper les situations de fragilité
- ▶ Prendre soin de celles et ceux qui prennent soin
- ▶ Répondre aux enjeux environnementaux en prenant en compte leur impact sur la santé des Girondines et des Girondins



Accompagner et anticiper les situations de fragilité

Chef de file des solidarités humaines, la collectivité départementale accorde une attention particulière à toutes les personnes en situation de vulnérabilité, qu'elle soit installée ou ponctuelle, afin de faciliter leur accès au soin, de prévenir les risques et d'apporter des réponses adaptées aux difficultés propres à chacune et chacun. En poursuivant les objectifs d'un Territoire girondin 100% inclusif et en s'appuyant sur l'ensemble de ses compétences, le Département continuera de soutenir ses partenaires, d'encourager les projets et de développer les actions en faveur d'un cadre de vie adapté à l'épanouissement et au bien-être de tous les Girondines et Girondins. A cet effet, la collectivité poursuivra les actions tournées vers la jeunesse en répondant notamment aux enjeux de santé au sein des collèges ou pour celles et ceux restés sans formation.

De plus, compte tenu de leurs effets positifs sur le bien-être individuel et collectif, le développement des pratiques artistiques, culturelles et sportives, ainsi que l'attention portée aux lieux de vie des personnes, continueront d'être valorisés.

Prendre soin des jeunes Girondines et Girondins

Le Département prend soin des Girondines et des Girondins. Plus particulièrement dans le cadre de sa mission de Protection de l'Enfance, le Département déploie la prévention spécialisée au sein de 84 communes à destination des jeunes girondins en très grande difficulté et en rupture de liens sociaux et institutionnels. L'accès au soin, que le Département continuera de faciliter, participe de l'accompagnement de ces parcours.

Aussi, parce que les conditions d'épanouissement de tous les jeunes ont des conséquences sur leur avenir, la collectivité poursuivra de nombreux projets améliorant le bien-être des collégiennes et des collégiens.



▲ Centre de vaccination à Marcheprime

- ▶ Faciliter l'accès aux soins pour les jeunes en situation difficile
 - Développer les actions en faveur de l'accès aux soins en partenariat avec les missions locales, les partenaires de la prévention, les plateformes de repérage et d'accompagnement des jeunes sans emploi ni formation, les associations spécialisées, ...
 - Renforcer le partenariat avec les Points Ecoute Jeunes/Réseaux de santé et la Maison Des Adolescents
 - Poursuivre la distribution de « kits hygiènes »
- ▶ Renforcer l'accompagnement psychologique et celui des proches
 - Poursuivre la coanimation avec les services de l'Etat et le financement des lieux d'accueil inconditionnel et d'écoute : réseaux de santé, points d'accueil écoute jeunes et de la Maison des adolescents dans toute la Gironde
- ▶ Apporter des réponses en faveur du bien-être des collégiennes et des collégiens
 - Poursuivre les actions de sensibilisation, notamment via les appels à projets collèges, pour faciliter l'accès à une meilleure alimentation, promouvoir l'activité physique et sportive, les actions environnementales et culturelles, contribuant au bien-être des élèves.
 - Encourager l'approvisionnement des cantines des collèges en nourriture bio ou locale

- Au sein des collègues, promouvoir des aménagements résilients, inclusifs, encourager la coveillance, privilégier des espaces végétalisés, proposer des sanitaires mixtes en garantissant l'intimité de chacune et chacun
- Lutter contre la précarité menstruelle des collégiennes et lutter contre le tabou des règles en donnant accès gratuitement aux protections hygiéniques
- Lutter contre le harcèlement scolaire

Améliorer le bien-être de toutes et tous par la pratique culturelle



▲ Atelier mosaïques à Plassac

En 2019, le Docteur Piroška Östlin, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe, a fait la déclaration suivante : « Introduire l'art dans la vie des gens par des activités telles que la danse, le chant, la visite de musées et la participation à des concerts permet d'apporter une nouvelle dimension à la façon dont nous pouvons améliorer la santé physique et mentale ». A travers son soutien à la vie culturelle et artistique, le Département continuera, en partenariat avec l'IDDAC, d'encourager les projets facilitant l'accès à la culture de toutes et tous avec une attention particulière en direction des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, ainsi que des enfants protégés et des jeunes.

- ▶ Promouvoir l'accès à la culture comme vecteur d'inclusion et de bien-être des personnes âgées ainsi que des enfants et adultes en situation de fragilité ou de handicap
 - Continuer à soutenir les projets au sein des établissements sociaux et médico-sociaux, poursuivre notamment l'ouverture des EHPAD sur la vie locale grâce à des projets culturels tels que les projets « l'Un est l'Autre »
 - En lien avec la MDPH, sensibiliser et former les professionnel.le.s des métiers de la culture pour faciliter l'apprentissage des jeunes vivant avec un handicap psychique ou physique
 - Aménager les lieux culturels et accompagner les partenaires associatifs pour en faciliter l'accès (Gironde, Territoire 100% inclusif)
 - Poursuivre les actions culturelles en direction des jeunes en situation de fragilité pour atténuer et prévenir un risque de mal-être psychique :
 - Développer les projets au sein des MECS
 - Poursuivre les actions culturelles au CDEF
- ▶ Poursuivre les accompagnements de projets et de sorties à destination de la jeunesse hors temps scolaire et poursuivre les appels à projets collègues
- ▶ Renforcer le développement social par l'art et la culture en encourageant les actions culturelles collectives au sein des Maisons départementales des solidarités

S'appuyer sur la pratique sportive pour faciliter les parcours de soin

Le Département poursuivra ses actions de formation et de sensibilisation auprès des associations qu'il soutient afin d'encourager une pratique sportive respectueuse du bien-être de chacune et chacun et de renforcer la prise en compte des enjeux de santé dans un cadre inclusif.

- ▶ Développer le temps libre multisports :
 - Accompagner les projets sportifs associatifs répondant aux enjeux de santé sur tout le territoire, à l'image du projet pilote conduit autour de la boxe avec la MDS du Grand Parc
- ▶ Faciliter l'insertion par l'emploi sportif :
 - En formant aux enjeux de la santé et du handicap
 - En encourageant les projets associatifs de développement de la pratique sportive à destination des personnes les plus vulnérables au sein des lieux de vie : EHPAD, Établissements médico-sociaux, ...



▲ Habitat inclusif, pour ces jeunes hommes autistes

Améliorer la qualité de vie environnementale des personnes

Prenant en compte les conséquences importantes des conditions d'habitat sur l'état de santé des personnes, le Département participe, au côté des autorités et organismes compétents (Etat, collectivités, bailleurs, FSL,...) à développer une offre de logements dignes, adaptés et accessibles. Aussi, il encourage de nombreux projets innovants, notamment grâce aux Fabriqu'cœur © d'habitat et promeut un cadre de vie agréable autour du logement. Dans les prochaines années, en lien avec les services de l'Etat et l'ARS notamment, la collectivité départementale souhaite proposer un volet spécifique aux actions « habitat et santé » dans le cadre de la révision du Plan Départemental de l'Habitat et du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

- ▶ Lutter contre le mal logement et traiter l'habitat indigne
 - Encourager la production de logement social et très social de qualité sur le territoire girondin
- ▶ Poursuivre les partenariats au sein du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et le Mal Logement de la Gironde
- ▶ Adapter les logements aux enjeux de santé :
 - Prendre en compte les situations spécifiques en encourageant les bailleurs à adapter les logements (accessibilité, ergonomie, réponse à une situation de vulnérabilité, ...)
 - Soutenir les projets en faveur de logements inclusifs : aménagements individuels et programmes alternatifs collectifs
 - Poursuivre le déploiement du SLIME (Service local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) pour aider durablement les ménages en situation de précarité énergétique et porter attention à la santé des personnes concernées par le dispositif
 - Faciliter la rénovation des logements des propriétaires occupants en situation de précarité
 - Accompagner la Transition énergétique des EHPAD (AMI SantE) pour améliorer le confort de vie des résidents, notamment en période caniculaire
- ▶ Faciliter l'accès à la nature des personnes en situation de vulnérabilité :
 - Déployer des actions ciblées et de proximité pour encourager l'accès aux Espaces Naturels Sensibles du Département

- Encourager le développement des activités partagées autour de la nature : jardins partagés, tiers-lieux de vie sociale, bains de forêt...

Renforcer et faciliter l'autonomie par un accès à des soins adaptés et plus de prévention

Prévenir la perte d'autonomie, faire reculer la dépendance et s'assurer de la qualité de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sont des priorités du Département. En lien avec la MDPH, à travers ses compétences sociales et médico-sociales et grâce à l'ensemble de ses professionnels de santé et du soin (médecins autonomie, ergothérapeutes, psychologues, ...), il s'attache au quotidien à accompagner chaque personne en respectant ses choix et son parcours. Compte tenu de l'accroissement de la part de la population âgée dans les prochaines décennies et de l'allongement de la durée de vie, prendre soin des personnes âgées appelle d'ores et déjà des besoins nouveaux et des changements d'organisation de notre société.



Le Département, au côté de l'Etat, de l'ensemble des acteurs du soin et au côté des territoires, continuera d'accompagner les personnes et d'encourager les projets permettant de bien vivre à domicile plus longtemps. De la même manière, la collectivité poursuivra les objectifs d'une Gironde 100% inclusive en encourageant l'innovation sociale et en plaçant l'utilisateur au centre des évolutions.

Aussi, parce que la perte d'autonomie, liée à l'âge ou au handicap, appelle souvent des réponses au sein d'établissements spécialisés, le Département continuera d'encourager la création de places nouvelles et restera attentif au parcours de soin des personnes dépendantes au sein des structures.



▲ Village de l'autisme sur les quais de Bordeaux

- Poursuivre les objectifs de la **Gironde « territoire 100% inclusif »**
 - Inverser la logique de la grille GIR : prévenir la dépendance liée à l'âge en privilégiant les **capacités d'autonomie des personnes** et en travaillant sur la qualité de leur environnement
 - Encourager un suivi médical approfondi et adapté quels que soient l'âge ou le handicap des personnes : faciliter une approche globale sociale, de la santé, du soin
 - Renforcer la prise en considération des enjeux liés à la santé mentale et permettre notamment d'éviter les basculements, y compris grâce à la PCH
 - **Renforcer le suivi individualisé** dans le parcours des personnes au-delà de l'évaluation, en lien avec les établissements, notamment via la MDPH
- ▶ Poursuivre le partenariat avec l'ARS :
 - Pour la création de places en établissements spécialisés à destination des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap
 - Pour le déploiement d'une offre d'hébergement de qualité à destination du grand âge
 - ▶ Accompagner les partenaires pour le développement et l'amélioration du parc des résidences autonomie
 - ▶ Impulser des projets innovants favorisant les actions de prévention :
 - Soutenir les projets d'animation territoriale (culture, bénévolat, ...)
 - Poursuivre l'accompagnement des projets pour les plus de 60 ans via la Conférence des financeurs



▲ Journée contre les violences faites aux femmes de novembre 2022



Lutter contre toute forme de maltraitance

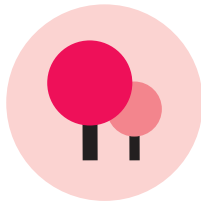
Mobilisé pour lutter contre toute forme de maltraitance, le Département renforcera ses actions et dispositifs pour mieux prévenir les risques et répondre aux urgences. Ainsi, en complément du plan d'action départemental dédié à la lutte contre les violences conjugales, des moyens humains et logistiques nouveaux permettront une vigilance accrue envers les personnes âgées ou vivant avec un handicap à l'extérieur comme au sein des établissements.

- Mettre en œuvre le **plan d'action départemental pour prévenir et lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales**
- **Lutter contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes en situation de handicap** : création de postes d'écouterants en lien avec le numéro national d'urgence 3977, création d'un comité de coordination des acteurs luttant contre la maltraitance, reprise des groupes de paroles dans les EHPAD, ...
- Accompagner les établissements et renforcer les contrôles

Prendre soin de celles et ceux qui prennent soin

Attentif à celles et ceux qui prennent soin, le Département continuera d'accompagner les professionnel.le.s du prendre soin et les aidants. Il restera également attentif à l'amélioration de la qualité de vie au travail de ses agentes et agents qui agissent au quotidien pour améliorer la vie des Girondines et des Girondins. Parmi les orientations :

- ▶ Accompagner et valoriser le travail des professionnel.le.s de l'aide à domicile et les aidants familiaux
- ▶ Poursuivre l'animation et la coordination de psychologues travaillant auprès des aidants sur les territoires au sein de la MDPH
- ▶ Encourager l'offre de services permettant des temps de répit en soutenant le développement de l'accueil de jour et de l'hébergement temporaire
- ▶ Encourager la pair aideance
- ▶ Au sein du Département :
 - Mettre en œuvre le plan de prévention porté par la Direction des ressources humaines et accélérer les mesures en faveur d'une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap
 - Améliorer l'accessibilité des bâtiments en impliquant les agentes et agents en situation de handicap volontaires
 - Accroître la qualité environnementale des bâtiments et équipements : traitement de l'air, qualité des matériaux
 - Encourager la pratique sportive des agentes et agents du Département sur l'ensemble du territoire



Répondre aux enjeux environnementaux en prenant en compte leur impact sur la santé des Girondines et des Girondins

Au-delà de ses missions de prendre soin, le Département agit dans de nombreux domaines, dans le cadre de ses compétences, pour prévenir les risques et limiter l'impact de l'activité humaine sur la santé des Girondines et des Girondins. A travers sa stratégie de résilience territoriale ; d'anticipation des risques et d'adaptation urgente face aux changements sociétaux et environnementaux, la collectivité vise ainsi à multiplier les solutions, au côté des territoires et des citoyens pour améliorer les conditions de vie et la santé des générations présentes et futures. Dans les prochaines années, le Département renforcera la prise en considération des enjeux de santé dans l'ensemble des politiques menées afin de mieux prévenir les pathologies environnementales et d'atténuer les effets du changement climatique sur la santé et la mortalité. Parmi les priorités et actions engagées :



▲ Base départementale de Blasimon

- ▶ Poursuivre la prévention et améliorer la prise en charge des plus vulnérables en cas d'épisodes climatiques extrêmes été comme hiver
- ▶ Poursuivre les actions de contribution à la neutralité carbone et les objectifs d'amélioration de la qualité de l'air
- ▶ Poursuivre et renforcer la protection des espaces naturels sensibles et sensibiliser toujours les Girondines et de Girondins de tout âge aux enjeux de préservation de la nature
- ▶ Déployer le programme d'action Gironde Alimen'Terre permettant notamment d'accompagner les agricultrices et agriculteurs en encourageant la non utilisation de pesticides, d'accompagner les territoires à porter des projets alimentaires, d'augmenter la capacité alimentaire du département et de faciliter l'accès des Girondines et des Girondins à une alimentation saine
- ▶ Développer les mobilités douces et poursuivre la résorption du bruit aux abords des routes départementales les plus empruntées
- ▶ Accompagner la gestion des risques :
 - Poursuivre l'accompagnement des territoires garantissant une bonne qualité de de l'eau (réseaux, analyse et suivi du fonctionnement (CATEP)
 - Développer le Laboratoire d'Analyses Départementales ; adapter les équipements en anticipant les besoins liés à de futures crises sanitaire et poursuivre l'activité de contrôle de la qualité des eaux et de contrôle alimentaire des établissements publics ou privés
 - Permettre l'adaptation des services de secours aux évolutions démographiques, sociétales et environnementales en contribuant fortement aux recettes du SDIS
 - Inscrire la stratégie girondine de la santé et du prendre soin dans un futur plan départemental globale de gestion des risques



Coopérer et valoriser les compétences

- ▶ Renforcer les partenariats pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé
- ▶ Renforcer et faire connaître le rôle d'animation et d'expertise du Département
- ▶ Promouvoir le pouvoir d'agir et encourager les solidarités citoyennes



Renforcer les partenariats pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé

Faciliter l'accès au soin des Girondines et des Girondins éloignés des services pour des raisons géographiques est une priorité forte de la collectivité départementale. Ainsi, dans le cadre de ses compétences, le Département poursuivra ses partenariats et les coopérations territoriales pour accompagner l'Etat, les collectivités locales et les professionnel.le.s de santé dans leurs actions de lutte contre la désertification médicale. De plus, dans la continuité du vaccibus, les services départementaux continueront à s'adapter et à développer les projets en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, institutionnels et associatifs, pour intervenir au plus près des usagers.



A titre d'exemples, **grâce à l'acquisition de deux véhicules aménagés, en sollicitant le soutien de l'Union européenne et en cohérence avec le Plan Régional de Santé porté par l'ARS, un dispositif nouveau d'itinérance permettra de renforcer le « aller vers »** sur les territoires ruraux des professionnel.le.s de santé, des agentes et agents du médico-social et du social départementaux. Aussi, notamment grâce au déploiement du plan Gironde Haut Mega, le recours à la télémédecine pourra être encouragé.

Visant à lutter toujours plus contre les inégalités sociales de santé, le Département souhaite également, au côté des autorités et organismes compétents, améliorer le recours à une complémentaire santé et permettre cet accès facilité à tous les Girondines et Girondins.



- ▶ **Poursuivre les coopérations engagées avec l'ARS** concernant l'ensemble des missions de santé publique ; des secteurs de la santé (stratégie des 1000 premiers jours, santé sexuelle, vaccination, ...) et médico-social
- ▶ **Répondre aux besoins d'attractivité des territoires en poursuivant la coopération territoriale :**
 - Intégrer les enjeux de santé aux Pactes 2^{ème} génération en prenant en compte les besoins spécifiques, y compris en permettant une offre de cadre de vie favorisant l'arrivée de nouveaux professionnels : logements, garde d'enfants, de loisirs, ...
 - Continuer à participer aux Contrats Locaux de Santé et aux réseaux de santé
- ▶ **Poursuivre les partenariats locaux pour renforcer le « aller vers »**
 - Poursuivre les visites à domicile, sur les lieux de vie, et en expérimenter l'utilisation de deux véhicules aménagés permettant notamment le déploiement sur les territoires ruraux des missions de PMI, de santé sexuelle, l'amélioration du recours aux droits et l'accompagnement du parcours de soin des personnes en situation de grande précarité
 - Améliorer la visibilité des services départementaux, notamment au sein des quartiers prioritaires
- ▶ **Déployer les CLIC** et développer leur activité sur tous les territoires
- ▶ **Avec les professionnels de santé :**
 - Poursuivre l'accompagnement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et des Centres de santé sur la base de partenariats (PMI, suivi des enfants protégés, autonomie, sensibilisation aux enjeux liés à la paupérisation et à la grande précarité)

- Renforcer les liens au sein des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et en renforçant les coopérations avec les instances de représentations des professionnels de santé

► **Permettre à chacune et chacun d'accéder aux outils numériques dans le parcours de soin :**

- Déployer le plan Gironde Haut Méga
- Faciliter l'accès à la télémédecine (soutien financier aux projets de MSP l'intégrant et poursuite des expérimentations concernant les missions de santé du Département)
- Déployer l'activité des conseillers numériques sur les territoires pour accompagner les démarches
- Rendre accessibles le site internet et le téléservice en ligne de la MDPH

- Permettre un meilleur recours au droit des Girondines et des Girondins ne bénéficiant pas d'une complémentaire santé



Renforcer et faire connaître le rôle d'animation et d'expertise du Département



En matière de santé et au plan médico-social, les agentes et agents du Département bénéficient de savoir-faire professionnels spécialisés, permettant à de nombreux professionnels de santé, des métiers du soin, aux futurs professionnels, aux associations et au public de bénéficier d'un accompagnement. Afin de mieux faire connaître ces métiers du soin et de multiplier, à l'échelle de la Gironde, les actions de prévention et de promotion de la santé, le Département poursuivra la formation de stagiaires et d'internes en médecine générale et spécialisée en lien avec l'université et les organismes de formation. Il maintiendra également ses actions de sensibilisation, en lien avec les associations et s'attachera à les rendre plus visibles. Enfin, il continuera de faciliter les échanges et interactions entre les différents acteurs du soin.

- Valoriser le savoir-faire des professionnel.le.s de la direction de la Promotion de la santé et accroître la sensibilisation des professionnels et des associations
- A l'image des Espaces Réflexion Santé déployés sur les territoires, poursuivre l'animation de temps d'échanges entre professionnel.le.s de santé, du médico-social et du social pour permettre une prise en charge globale des personnes
- Au sein de la Maison Départemental des Personnes Handicapées, poursuivre les réunions sur l'ensemble des territoires au côté des agentes et agents départementaux et des partenaires (établissements, associations, ...) afin d'informer sur les procédures et la constitution des dossiers
- Poursuivre la formation des associations sportives en sensibilisant aux enjeux de santé

- ▶ Renforcer les informations à destination des professionnel.le.s et du public à travers des actions de communication ciblées (Webinaires, MOOC, rencontres entre professionnel.le.s et moments ouverts au public, et autres événements thématiques, à l'image de la Journée de l'autisme)
- ▶ Formaliser l'ensemble des partenariats institutionnels pour en faciliter la lisibilité
- ▶ Faciliter l'appropriation par les Girondines et Girondins des gestes de premier secours



Renforcer le pouvoir d'agir et promouvoir l'implication citoyenne

Au côté des institutions, **l'implication citoyenne** joue un rôle majeur dans la lutte contre l'isolement social dont la pandémie COVID 19 a témoigné des effets négatifs sur la santé. Aussi, dans tous les domaines de la vie, l'entraide et la valorisation des expériences de chacune et chacun peuvent contribuer à améliorer l'autonomie des personnes et à prévenir certains risques.

Parce que de nombreuses réponses aux situations de fragilité dépendent de notre capacité à agir ensemble, le Département, en cohérence avec sa stratégie de développement social, continuera d'accompagner les solidarités citoyennes, de promouvoir le lien social et d'encourager le pouvoir d'agir des personnes.

Enfin, attaché à promouvoir la démocratie en santé, le Département continuera également de participer aux instances partenariales et d'impliquer les Girondines et les Girondins tant dans la définition des enjeux de santé que dans la recherche de réponses adaptées.

- ▶ Poursuivre le soutien financier de nombreuses associations et partenaires participant à une amélioration du parcours de soin des Girondines et des Girondins et permettant des projets de vie personnelle et sociale non subis
- ▶ Développer et accompagner l'activité des épiceries sociales et solidaires et s'appuyer sur les lieux de distributions alimentaires pour faciliter l'accès au soin
- ▶ Faciliter l'émergence d'espace d'expression pour libérer la parole individuelle et collective, déployer les cafés santé solidaires
- ▶ Lutter contre l'isolement : mobiliser les acteurs sociaux, associatifs, les citoyennes et les citoyens pour faciliter l'inclusion
- ▶ Encourager l'entraide citoyenne, l'expertise des usagères et des usagers



Six projets phares

- ▶ Renforcer les actions de prévention de la PMI et défendre son principe de l'Universalisme proportionné
- ▶ Accompagner les métiers du soin
- ▶ Déployer le « aller vers », notamment en innovant avec des bus du Département et en multipliant les activités hors les murs
- ▶ Participer à lutter contre les déserts médicaux
- ▶ Faciliter le recours au droit (accès au numérique, à une complémentaire santé, ...)
- ▶ Rendre accessibles le site internet et le téléservice en ligne de la MDPH

Contact élu

Jacques RAYNAUD

Conseiller départemental délégué
en charge de la Stratégie départementale
de la Santé et du Prendre Soins
✉ jacques.raynaud@gironde.fr

Contact services départementaux

Direction Générale adjointe
chargée de la Solidarité, Mission santé
Cécile BOUCARD
✉ cecile.boucard@gironde.fr